

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3015 - MARDI 12 SEPTEMBRE 2017

COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Le Congo opte pour
la création d'un fonds
de service universel

Le ministère des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique a annoncé hier, lors d'une communication destinée aux opérateurs évoluant dans ce secteur, la création sous peu d'un fonds destiné au service universel en République du Congo.

Ce fonds permettra, selon le ministre Léon Juste Ibombo, d'assurer le fonctionnement de projets visant à couvrir l'ensemble du territoire national en in-

frastructures et services de communications électroniques des zones enclavées.

Le projet fait suite à la qualité défectueuse des services fournis par l'ensemble des opérateurs, contrairement à leurs cahiers de charges et aux licences auxquels ils sont soumis. « Je vous enjoins de tout mettre en œuvre pour améliorer ce service dans un délai de deux mois, et ce, pour le bien-être de nos populations », a précisé le ministre. **Page 4**



Le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo

CUVETTE

Les maraîchers confrontés aux difficultés d'accès à la terre



Des sillons de légumes

Formés aux techniques agricoles sans l'usage des engrais chimiques, grâce au Pade, un projet cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale, les maraîchers évoluant dans la sous-préfecture de Makoua, dans le département de la Cuvette, ont du mal à mener à bien leurs activités faute de terres cultivables disponibles.

À l'occasion d'une visite de terrain, l'équipe du Projet d'appui à la diversification de l'économie (Pade), conduite par son directeur, Sékou Camara, a touché du doigt les difficultés auxquelles sont confrontés ces maraîchers.

Outre l'accès aux terres cultivables, ces derniers éprouvent également, selon les bénéficiaires, des difficultés en matière d'approvisionnement en eau nécessaire à la bonne marche de leurs activités. **Page 4**

MUNICIPALITÉ DE BRAZZAVILLE

Le maire à l'écoute des chefs de quartiers et blocs



Le maire de la ville s'adressant à l'auditoire

Le maire de la ville de Brazzaville, Christian Roger Okemba, entreprend depuis le 8 septembre des échanges avec les chefs de quartiers, de zones et de blocs dans les différents arrondissements. Il s'agit pour lui de recueillir les doléances au plus près des citoyens, à travers les autorités déconcentrées.

« Je dois vous écouter avant de prendre les décisions. Une fois ces décisions arrêtées, il faut que nous nous engageons à leur mise en œuvre », a martelé le président du Conseil départemental et communal de Brazzaville.

Il a, par ailleurs, rappelé aux autorités déconcentrées tout l'intérêt d'activer le travail pédagogique de sensibilisation des citoyens, en vue de susciter leur adhésion aux projets de la municipalité, notamment celui de la salubrité dans la ville verte. **Page 2**

RECHERCHE ET INNOVATION

Le Congo et la Russie
veulent dynamiser leur
coopération

Au cours d'un échange, hier, entre le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou et l'ambassadeur de Russie au Congo, Valérie Mikaëlov, les deux personnalités ont convenu de renforcer la formation des spécialistes congolais dans les universités de Russie. La volonté des deux parties s'inscrit dans le cadre des protocoles d'accord et mémorandum d'entente signés par les deux pays, à travers leurs structures respectives de recherche scientifique et de l'innovation technologique. Ces accords concernent les filières de formation des chercheurs congolais au titre de l'année académique 2017-2018 dont les priorités portent sur la physique nucléaire et ses applications ; la biotechnologie animale et végétale ; la biologie moléculaire ; la cancérologie ; l'agronomie ; l'informatique et la technologie de l'information et gestion des réseaux ; l'environnement et énergie renouvelable. **Page 2**

ÉDITORIAL

Ingérences

Page 2

GESTION DURABLE

Cinq projets pour la stratégie du Redd +

Page 4

Page 2

ÉDITORIAL

Ingérences

« Quatre-vingt-dix pour cent de nos problèmes sont dus aux ingérences extérieures, nous devons penser Libya first, Africa first. » Cette phrase laconique est en quelque sorte le point d'orgue de l'entretien entre Bechir Saleh, ancien directeur du cabinet de Mouammar Kadhafi, et le journaliste François Soudan que publie cette semaine l'hebdomadaire Jeune Afrique (1). Elle illustre à merveille la mutation qui se dessine en Afrique dans le domaine, stratégique entre tous, de la prévention et de la gestion des crises, mutation dont la réunion de haut niveau sur la Libye qui s'est tenue à Brazzaville en fin de semaine dernière a projeté une image précise.

Le temps est révolu, en effet, où des puissances extérieures pouvaient se permettre d'intervenir à leur guise sur le sol africain et y semer le chaos, ou contribuer à y semer le chaos comme cela s'est passé en Libye il y a six ans. Si nous, Africains, nous voulons résoudre les problèmes de toute nature auxquels nous sommes confrontés en ce début de millénaire nous devons nous organiser, nous structurer, pour agir et empêcher ainsi l'intrusion de puissances ou d'institutions extérieures dont les interventions aggraveront inévitablement le mal au lieu de guérir.

Enoncé avec calme, arguments à l'appui, par un homme qui a vécu heure par heure, minute par minute la tragédie ayant frappé son pays et qui aspire manifestement à jouer un rôle dans sa reconstruction, un tel propos mérite une attention particulière. Outre le fait qu'il est le fruit d'une expérience douloureuse, il confirme que le processus engagé par les Africains eux-mêmes pour ramener la paix en Libye répond bien aux attentes de la communauté africaine. Il démontre, s'il en était besoin, que « vouloir marginaliser l'Union Africaine est une grave erreur. » comme le dit également Bechir Saleh sans vaines périphrases.

Alors que la communauté internationale commence tout juste à prendre l'exacte mesure des conséquences dramatiques de la tragédie que vit la Libye, un tel rappel à l'ordre est utile, pour ne pas dire précieux !

(1) « Entretien exclusif. L'homme qui murmurait à l'oreille de Kadhafi ». Jeune Afrique n° 2957 - 10-16 septembre 2017.

Les Dépêches de Brazzaville

MUNICIPALITÉ

Le maire de Brazzaville à l'écoute des chefs de quartiers de la capitale

Le maire de la commune de Brazzaville Christian Roger Okemba entreprend du 8 au 12 septembre, une série d'échanges avec les chefs de quartiers dans les sièges des différents arrondissements de la capitale. Objectif : accueillir les doléances de ces derniers en vue d'apporter des solutions aux problèmes auxquels les populations sont confrontées.

A Bacongo et Poto-Poto, deuxième et troisième arrondissements, les populations ont sollicité le pavage des rues et avenues, l'assainissement, l'équipement des services de l'Etat civil en outil informatique, l'élaboration d'un fichier des contribuables, la réhabilitation ou l'érection des marchés publics. « Je dois vous écouter avant que je ne prenne les décisions. Une fois, ces décisions arrêtées, il faut que nous nous engageons à leur mise en œuvre », a indiqué Christian Roger

Okemba. L'un des chefs de quartiers de Bacongo, Clotaire Loumouamou Mbouka, a déploré le manque d'éclairage public, l'étroitesse de certaines rues, la mauvaise gestion des eaux usées et le bouchage des caniveaux. Dans le cadre de l'amélioration d'hygiène, un autre chef de quartier du deuxième arrondissement a proposé au maire de la ville de procéder à la démolition de la ville, au déguerpissement des épaves de voitures et autres objets encombrant la libre circulation sur les artères de la capitale. A Poto-Poto, il a proposé le port des tenues immatriculées pour les agents de recouvrement des taxes municipales, l'élaboration chaque mois d'un document financier pour éviter les évasions des fonds collectés dans les marchés municipaux, le recyclage des agents et l'inscription dans le budget d'une ligne financière pour le gardiennage des établissements scolaires.

« Je veux qu'ensemble nous déci-

dions et nous respectons ce qui est arrêté. Mais, les services d'entretien et de ramassage d'ordures doivent reprendre. Je dois initier une ou deux fois dans le mois une journée porte-ouverte pour continuer à écouter les doléances des chefs de quartiers, car je suis pour la proximité », a dit le maire de Brazzaville.

Il a ensuite rappelé aux administrateurs-maires, chefs de quartiers et blocs, leurs devoirs pédagogiques avant de les encourager à initier certaines opérations de nettoyage, de curage et de désherbage des endroits insalubres.

« Il faut que notre ville capitale redevienne Brazza la verte car, elle est chargée d'une histoire rayonnante bien avant certaines villes africaines. Dans le passé, nos pères et mères se réveillaient et balayaient les rues pourtant cela ne demandait pas d'argent », a souligné Christian Roger Okemba.

Fortuné Ibara

CONGO-RUSSIE

Vers une nouvelle dynamisation de la coopération

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussou Mavoungou, a reçu à son cabinet de travail l'ambassadeur de Russie au Congo, Valerie Mikaïlov. La formation des spécialistes congolais dans les universités russes a dominé l'entretien.

Se référant à l'essentiel des deux protocoles d'accord et un Mémoire d'entente signés entre les structures de recherche de la fédération de la Russie et le ministère congolais de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, avec la volonté de donner une forte impulsion à celles-ci, les deux parties ont parlé de la dynamisation de la coopération bilatérale entre les deux pays en général, et de la coopération stratégique tant au niveau socio-culturel, économique que sécuritaire en particulier.

Elles concernent les filières de formation des chercheurs congolais au titre de l'année académique 2017-2018, les priorités portent sur la physique nucléaire et ses

applications ; la biotechnologie animale et végétale ; la biologie moléculaire ; la cancérologie ; l'agronomie ; l'informatique et la technologie de l'information et gestion des réseaux ; l'environnement et énergie renouvelable, et enfin, la technologie.

Dans la recherche des mécanismes de mise en œuvre par les deux parties, il existe d'autres projets de protocole d'accord en attente de signature avec l'université agricole de Timerev de Moscou, notamment la formation et la recherche, et l'établissement à Brazzaville d'un centre de recherche dans le domaine agricole ; la fondation Skolkovo du président de la Fédération de Russie Vladimir Poutine sur l'innovation et la télémédecine ; un projet de protocole d'accord entre la Fédération de Russie, représentée par Rosatom, et la République du Congo, sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Une suite est attendue de la partie Russe. Ce projet de protocole d'accord sera une valeur ajoutée pour la création d'un centre de recherche nucléaire.

Dans le cadre de la vision du ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, il serait souhaitable

de réaliser une mission de travail en Russie afin de procéder à la signature des projets de protocole d'accord avec l'Université de Timerev, l'agence de télémédecine et la fondation Skolkovo. Une rencontre est prévue entre Rosatom et le ministère de la recherche scientifique.

Enfin, il serait également souhaitable qu'une délégation, conduite par le ministre, se rende à Moscou afin de poursuivre la coopération et les projets de protocole d'accord. « Ce que l'on peut dire par rapport à la science nucléaire, c'est un apport par rapport aux maladies cancéreuses, parce qu'aujourd'hui au niveau du CHU, on est obligé d'envoyer dans les pays comme le Maroc, par exemple, plusieurs de nos malades, mais avec cette technicité ; ça nous permettra au niveau de la santé de pouvoir essayer de mettre en place un dispositif national », a déclaré le ministre à l'issue de l'entretien.

À noter que cette même technique pourrait parer à toute éventualité au niveau agricole, de l'élevage, etc.

Guillaume Ondzé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GOUVERNANCE

« Les difficultés que connaît le Congo méritent la mise en œuvre de réformes inédites », estime Loïc Mackosso

Associé-gérant d'ARIES Investissements, une société de conseil spécialisée dans la conduite de projets d'investissements en République du Congo, Loïc Mackosso scrute avec beaucoup d'intérêts le rôle que devra jouer les entreprises publiques pour participer à l'effort de croissance et de diversification de l'économie. La panacée, selon cet expert, se trouve dans une nouvelle gouvernance dont il explique dans cette interview. Il s'agit pour ces entreprises publiques d'emprunter de nouveaux chemins d'existence à l'heure où le pays s'engage dans des négociations avec le Fonds Monétaire International.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB). En votre qualité d'acteur dans le secteur de la finance au Congo, quelle analyse faites-vous de la situation économique et de ce que l'on peut attendre de la prochaine venue du FMI ?

Loïc Mackosso (LM). « Il convient de rappeler que selon les estimations actualisées par le Comité monétaire de la BEAC, le taux de croissance du PIB en termes réels du Congo sur l'ensemble 2017 serait de -1,9% au lieu de 1% projeté initialement. Quand bien même le ministre congolais des Finances et du budget, Calixte Nganongo, se montre positif quant à l'évolution de la situation dans les mois à venir et évoque « des perspectives en termes de croissance du Congo et de la sous-région (...) réconfortantes et rassurantes ». Il n'en demeure pas moins urgent de mener des réformes courageuses qui auraient pour objectif de participer à l'effort de croissance et de diversification de l'économie à l'instar de celles annoncées lors de la conférence des chefs d'Etats de la CEMAC en décembre 2016. Il est d'autant plus urgent de le faire que le taux d'endettement de la République du Congo qui à ce jour serait de l'ordre de 120% du PIB impose une augmentation significative des revenus du pays afin de limiter l'impact de ladite dette sur les finances publiques ».

LDB. Selon vous, sur quoi porteraient ses réformes ?

LM : « Les entreprises publiques, en ce qu'elles sont le fondement de la politique économique de l'Etat, doivent menées à ce jour des réformes dont il s'agit. L'Etat devrait notamment s'appesantir sur ces dernières, ce, d'autant plus quelles pourraient accroître les revenus dans un contexte de baisse du prix du baril. C'est d'ailleurs dans ce sens que le chef du gouvernement, Clément Mouamba a, lors d'une conférence de presse le 4 mai à Brazzaville, appelé au changement du mode de gestion des entreprises publiques, notamment la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), la Société nationale d'électricité

(SNE) et la Société nationale de distribution d'eau (SNDE). Ces trois sociétés d'Etat accusant un certain nombre de difficultés, le changement de mode de gestion devrait permettre de renforcer leurs performances. Aussi les réformes que nous appelons de tous nos vœux doivent-elles prioritairement mettre l'accent sur la gouvernance de ces entreprises afin de maximiser le processus de création de valeurs ».

LDB: Quel lien faites-vous entre la gouvernance d'entreprise et la création de valeur ?

LM : « La notion de gouvernance d'entreprise recouvre notamment: les règles de nomination des dirigeants ; l'organisation des contrôles sur la gestion et le fonctionnement de l'entreprise ; la création de valeur, quant à elle consiste, d'une part, à accroître la productivité de l'entreprise et d'autre part, à rechercher une croissance durable et rentable. La création de valeur s'effectue au profit des actionnaires, dirigeants et salariés et autres créanciers de la société. Les mécanismes de gouvernance susceptibles de permettre une création de valeur optimale vont donc s'intéresser à concilier les intérêts de ces parties prenantes ».

LDB: Une meilleure gouvernance avec quels outils ?

LM : « L'organisation de la gouvernance découle principalement du droit des sociétés qui offre plusieurs options et dans une certaine mesure du droit boursier. Dans le contexte qui est le nôtre, il s'agit de l'acte uniforme sur les sociétés commerciales et GIE (Auscgie) et des règlements édictés par la Commission de surveillance des marchés financiers (Cosumaf). L'Auscgie, dont la nouvelle mouture a été adoptée le 30 janvier 2014 par le Conseil des ministres de l'Ohada, comporte quelques nouveautés qui pourraient largement inspirer la réforme des entreprises publiques. A défaut de faire un inventaire à la Prévert, nous ne nous attarderons que sur celles qui pourraient apporter une orientation quant au contenu de la réforme des entreprises publiques ».



LDB: Dans la diversité des entreprises publiques congolaises certaines sont organisées sous la forme d'Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), tandis que d'autres le sont plutôt sous la forme de Société anonyme unipersonnelle (SAU) ou enfin, Société anonyme (SA). Existe-t-il une forme juridique appropriée pour ces entreprises ?

LM : « Il convient de préciser que le choix de la forme juridique répond principalement aux préoccupations des propriétaires de l'entreprise. Aux formes juridiques traditionnellement usitées, il faut dorénavant rajouter la Société par Actions simplifiées (SAS). En effet, la SAS offre une grande liberté aux associés dans l'organisation de la gouvernance de la société et leur permet d'adapter les statuts de la SAS à leurs besoins précis tels que la structure des organes de gouvernance, les règles qui leur sont applicables et les pouvoirs des actionnaires. Il n'y a qu'une seule condition, la SAS doit être représentée par son président. S'agissant de la gouvernance, à l'exception de certains domaines réservés aux associés, tels que l'approbation des comptes, les augmentations ou les réductions de capital et les fusions, les statuts peuvent librement répartir les pouvoirs entre les associés et les organes sociaux et déterminer les conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales. Ceci permet la mise en place de domaines de compétences réservés et de droits de veto qui ne seraient pas permis dans une SA, autrement dit que par le biais de règles de majorité au conseil d'administration ».

LDB: Un examen minutieux révèle que la principale caractéristique des entre-

prises qui le compose est la forte participation de l'Etat au capital, supérieure à 50%. On peut supposer que pour des entreprises telles que la SNPC ou encore SNDE, le caractère stratégique de l'activité de celles-ci justifie sans doute cette prédominance de l'Etat dans l'actionariat. Dans un souci de rationaliser les efforts de l'Etat, est-ce nécessaire pour lui de détenir autant de participation dans le capital de ces entreprises ?

LM : « A cette préoccupation somme toute légitime, l'introduction d'actions de préférence (ADP) peut nuancer ce postulat. Ce terme recouvre notamment les actions sans droit de vote, les actions avec droit de vote double, les actions conférant des avantages particuliers relatifs aux dividendes (dividende prioritaire, dividende non proportionnel) ou un droit spécial à l'information, de manière temporaire ou permanente. Les actions de préférence peuvent ne bénéficier qu'à certains actionnaires, sous réserve d'une procédure spécifique. L'intérêt d'un tel mécanisme réside surtout dans la dissociation entre la détention du capital et du pouvoir dans une entreprise. En d'autres termes, un actionnaire en l'occurrence l'Etat quand bien il ne détiendrait pas la majorité du capital, pourrait grâce à ce mécanisme peser dans la prise de décisions stratégiques ».

LDB: Beaucoup d'observateurs redoutent l'arrivée du FMI en ce qu'elle pourrait donner lieu à des privatisations. Comment pourrait-on aligner les intérêts de l'ensemble des parties prenantes desdites entreprises ?

LM : « Il ne faut pas redouter les privatisations, d'autant plus

qu'en application de l'Auscgie, il est désormais possible pour une entreprise d'accorder des actions gratuites aux salariés et aux dirigeants. Le nombre total d'actions gratuites pouvant être attribuées ne peut excéder 10% du capital social de la société. Cet outil est notamment utilisé en Côte d'Ivoire où les salariés de la Compagnie ivoirienne d'électricité (CIE) détiennent aux cotés de l'investisseur financier ECP, et de l'Etat ivoirien des participations dans le capital de ladite société. Il a l'avantage d'attirer et de motiver certains dirigeants et employés en les intéressant à la création de valeur. Il peut trouver également son importance dans un contexte de privatisation, les salariés des entreprises privatisées étant alors étroitement associés au développement de l'entreprise ».

LDB: Quel autre outil pourrait être utile aux entreprises publiques ?

LM : « L'acte uniforme introduit diverses formes de valeurs mobilières composées pouvant être émises à la fois par une SA et une SAS et clarifie une position qui avait été déduite du précédent Acte uniforme sur les sociétés. Ceci devrait être un outil important pour le financement des sociétés de droit Ohada, notamment dans le contexte de développement des opérations de private equity en Afrique. Un certain nombre de titres convertibles en actions ou autres est désormais clairement envisagés tels que les obligations convertibles en actions, les obligations à bons de souscription d'actions et les obligations remboursables en actions. La structuration des financements complexes sera ainsi facilitée ; en cas de situation d'insolvabilité, les obligations bénéficient d'un droit de priorité sur les actions, et il est désormais possible de prévoir, dans les statuts, différents rangs pour les catégories de titres émis ».

LDB: Ce que vous espérez en fin de compte...

LM : « Les difficultés que connaît la République méritent la mise en œuvre de réformes inédites. Les entreprises publiques, en ce qu'elles illustrent pleinement la philosophie interventionniste de l'Etat, doivent participer à la relance de l'économie. Sans pour autant la renier, il importe toutefois d'en revoir les fondements ».

Propos recueillis par Quentin Loubou

COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE

Vers la création d'un fonds du service universel

Ce fonds permettra d'assurer le financement de projets visant à couvrir l'ensemble du territoire national en infrastructures et services de communications électroniques, notamment en zone rurale ou enclavée.

L'annonce a été faite par le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, le 11 septembre à Brazzaville, au cours d'une communication à l'endroit des opérateurs de téléphonie mobile. « En tant que pouvoir public, nous sommes interpellés par les populations de certaines localités, à l'instar du département de la Likouala et des Plateaux, pour ne citer que ces zones, sur la pénétration de la téléphonie mobile. Notre devoir, en tant qu'Etat, est d'assurer entre autres l'inclusion en matière de télécommunication », a fait savoir Léon Juste Ibombo.

Outre la couverture nationale, la communication a porté sur la qualité du service suite aux plaintes qui deviennent récurrentes, et le paiement des redevances du secteur. La qualité de service est un indicateur de performance qui incombe aux opérateurs réseaux.

Dans leurs licences et leurs cahiers des charges, les opérateurs réseaux sont soumis à un certain nombre d'obligations notamment,

« **Il m'est revenu que moult consommateurs se plaignent de cette qualité de service. La qualité de services est une exigence non négociable. Les consommateurs doivent disposer d'un service normal et adéquat, tant sur la voix que sur la data, qui n'est rien d'autre que la contrepartie d'un service acheté tel que le paiement de leurs cartes de recharges, entre autres** »

la couverture de la population en réseaux de communications électroniques sur toute l'étendue du territoire, la qualité de services, et le paiement des taxes et redevances.

Depuis quelques mois, des pro-

blèmes sur la qualité du réseau ont été constatés au niveau national. « Il m'est revenu que moult consommateurs se plaignent de cette qualité de service. La qualité de services est une exigence non négociable. Les consommateurs doivent disposer d'un service normal et adéquat, tant sur la voix que sur la data, qui n'est rien d'autre que la contrepartie d'un service acheté tel que le paiement de leurs cartes de recharges, entre autres », a rappelé le ministre, avant d'inciter les opérateurs réseaux à dynamiser davantage ce secteur, au risque de voir la durée de leurs licences être réduite.

« Par conséquent, je vous enjoins de tout mettre en œuvre pour améliorer ce service dans un délai de deux mois, et ce pour le bien de nos populations. Si rien n'est fait au terme de ce délai, le gouvernement sera amené à prononcer à votre endroit des sanctions prévues par la réglementation en vigueur; notamment, la réduction de la durée de vos licences respectives », a-t-il prévenu. Et le di-

recteur par intérim de MTN Congo, Thierry Bouba de reconnaître : « Aujourd'hui, nous n'avons pas réussi à couvrir certaines zones et les populations semblent se plaindre. Sur le sujet, MTN a commencé le travail pour faire en sorte que les populations soient satisfaites. Nous sommes là pour servir nos clients. Il peut arriver des moments où il peut avoir des pannes mais nous faisons le maximum pour pouvoir garantir une maintenance de qualité. La qualité fait partie des exigences en matière de télécommunications. Cela fait partie de nos indicateurs de performance ».

Pour rappel, la loi n°9-2009 du 25 novembre 2009 crée un fonds pour l'accès et le service universel des communications électroniques au Congo. Ce fonds sera alimenté par les contributions des



Léon Juste Ibombo lors de la communication (Adiac)

opérateurs à hauteur de 2% de leur chiffre d'affaires. Dans le but d'améliorer les performances du secteur des télécoms, le ministère en charge va soumettre à l'examen - en Conseil des ministres - les textes d'application des dispositions précitées afin de définir les modalités de développement de l'accès et du service universel et de fixer l'organisation et le fonctionnement dudit fonds.

Josiane Mambou Loukoula

FORÊT

La stratégie nationale du Redd+ portera sur cinq projets

Prévu précédemment à trois projets, le plan d'investissement de la stratégie nationale Redd+ en République du Congo, devrait être désormais constitué de cinq projets.

Ce plan porte sur la gestion durable des écosystèmes forestiers du Mayombe, du Chaillu et de la zone côtière ; le développement des plantations agroforestières et forestières dans la Cuvette congolaise et la vallée du Niari. Ces projets prendront en compte l'approche paysage dans la gestion des forêts.

« On peut noter une répartition géographique équilibrée des projets de ce plan d'action. Les principaux massifs forestiers de notre pays ont été pris en compte dans l'effort de réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts », a indiqué le représentant du ministère de l'Economie forestière, Guy Christophe Babéla, lors du comité de suivi de l'élaboration dudit plan, tenu le 11 septembre à Brazzaville.

« Ce plan permettra de renforcer les efforts encourageants déjà consentis par le Congo, en matière d'aménagement durable des forêts, de conservation de la biodiversité et d'exploitation à impact réduit », a-t-il ajouté.

Le plan d'investissement constitue également le cadre de référence de tous les programmes et projets, visant la réduction et la dégradation des forêts et l'accroissement de la séquestration de carbone qui seront mis en œuvre au Congo dans la période de 2018 à 2020.

Pour le représentant du portefeuille forêt et diversification à la Banque mondiale, Juliane Lee, une fois finalisé, ce plan d'investissement servira à la fois d'outil de coordination politique pour le gouvernement, mais aussi en tant qu'outil de levée de fonds auprès des bailleurs. Il a invité les participants au comité de suivi-élaboration à avoir des discussions qui permettent de mettre sur pied un plan d'investissement bien défini.

Notons que le Congo a déjà bénéficié d'un financement du gouvernement de la Norvège dans le cadre de l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale, en vue de l'élaboration de son plan d'investissement.

Lopelle Mboussa Gassia

CUVETTE

Les maraîchers de Makoua confrontés au problème d'accès à la terre

Une vingtaine de maraîchers évoluant à Makoua dans le département de la Cuvette a bénéficié d'une formation sur les techniques agricoles sans l'usage des engrais chimiques (agriculture biologique), financée par le Projet d'appui à la diversification de l'économie (Pade). Malheureusement, à cause de l'épineux problème d'accès à la terre, à peine quatre sont en activité actuellement.

L'équipe du Pade, conduite par le directeur du Fonds d'appui à coûts partagés (FACP), l'unité opérationnelle dudit projet, Sékou Camara, a fait le constat lors d'une mission de suivi-évaluation menée dans ce département, le 8 septembre dernier. « Depuis la fin de la formation en février de l'année en cours, je cultivais mes champs dans une parcelle qui ne m'appartenait pas. Présentement, j'ai arrêté parce que le propriétaire construit sur son terrain », s'est plainte Prisca, une des bénéficiaires. Et à Hortense Okombi, une autre bénéficiaire de renchérir : « pour l'heure, j'exploite un lopin de terre dans la parcelle où vit mon fils. Je n'ai pas encore mon propre terrain. »

Outre la contrainte liée à l'accès à la terre, ces agriculteurs peinent à disposer de l'eau nécessaire pour le développement de leurs cultures. L'eau du robinet ne coule pas régulièrement. Pour échapper à cette difficulté, certains maraîchers se sont orientés vers d'autres cultures telles que le manioc et le maïs qui, selon eux, sont moins contraignants. « J'ai abandonné le maraîchage à cause du problème d'eau. Pour reprendre, il faudra que nous disposons d'une motopompe », a souligné Michel Otongonimoto, un bénéficiaire.

Réagissant notamment au problème d'eau, le directeur du FACP a indiqué



Un sillon de légumes Adiac

que « dans le Pade I, nous ne pouvons financer que les formations. La phase II de notre projet qui débute en 2018, pourra répondre au besoin en équipements, à condition que vous vous constituiez en association. » La vulgarisation des techniques de maraîchage biologique a été organisée grâce à la convention que le Pade avait signée avec l'Union des coopératives de développement d'Akwa-Opa, chargée de la formation. Rappelons qu'en juillet 2016, dix jeunes filles-mères de cette localité avaient subi le même type de formation organisée par la direction du développement local (organe

technique qui assiste le ministère de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux dans l'exercice de ses attributions en matière de développement local). Pour leur insertion professionnelle, les participantes avaient été dotées de kits de travail composés de matériel aratoire (brouettes, râteaux, arrosoirs, balances...)

Les impacts de l'appui du Pade

Grâce à la formation en maraîchage, les apprenants ont insufflé au niveau de la population de Makoua, la connaissance d'un certain nombre de produits jusque-là non connus dans cette localité. Il s'agit, entre autres, de la pastèque, de la laitue, du chou, concombre, poivron, de l'aubergine violette etc. « Quand nous avons nouvellement commencé à proposer ces légumes et fruits sur le marché, les gens n'achetaient pas. Avec le temps, ils ont fini par les intégrer dans leurs habitudes alimentaires. Les bénéfices qui découlent de la vente de ces produits me permettent de prendre soin de moi et mes enfants », a témoigné Hortense Okombi.

Satisfait des résultats de leur appui, l'expert en formation au Pade, Jean-nin Damba, a rappelé que les personnes formées n'avaient au départ aucune connaissance structurée en matière d'agriculture. C'est à l'issue des séances de formation, qu'ils ont acquis des compétences pour s'investir dans ce secteur. Cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale à hauteur de 50% respectivement, le Pade prendra fin en décembre prochain.

L.Mb.G.

RENTRÉE SCOLAIRE 2017-2018

L'Institut Saint-François d'Assise informe sur ses spécificités pédagogiques

En prélude à la rentrée des classes, des journées portes ouvertes ont été organisées le 09 septembre au quartier Makabandilou, situé en périphérie nord de Brazzaville, par l'Institut Saint-François d'Assise pour expliquer au public les spécificités de sa pédagogie éducative.

L'objectif principal consiste à expliquer aux personnes curieuses ainsi qu'aux familles la nécessité de l'encadrement des enseignements pédagogiques.

Lors de cette 9ème rentrée des classes, l'institution va se consacrer à plusieurs appuis pédagogiques notamment l'importance de la citoyenneté responsable, l'initiation à la démocratie, l'environnement, le triage des déchets en y ajoutant un sens critique, artistique ainsi qu'à l'appréhension des qualités morales. Les formations intellectuelles s'accompagnent également d'une initiation des élèves aux vertus du travail et à la discipline.

« Nous demandons aux enseignants de rappeler aux élèves par exemple les valeurs civiques, la valeur de l'emploi et l'importance de la faune, de la flore et de la propriété etc. Quand les chefs de classe sont élus par leurs camarades au terme d'une campagne, c'est l'initiation à la démocratie »

et l'importance de l'art, de la faune, de la flore et de la propriété etc. Quand les chefs de classe sont élus par leurs camarades au terme d'une campagne, c'est l'initiation à la démocratie », a expliqué Guy Cano, directeur de l'institut.

En rapport avec les orientations du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation (Mepsa), l'institution forme les apprenants en vue de leur permettre d'acquérir des aptitudes générales à l'insertion socioéconomique, la création et le suivi des clubs de théâtre, d'athlétisme, de music.

« Nous demandons aux enseignants de rappeler aux élèves par exemple les valeurs civiques, la valeur de l'emploi et l'importance de la faune, de la flore et de la propriété etc. Quand les chefs de classe sont élus par leurs camarades au terme d'une campagne, c'est l'initiation à la démocratie »

Pour susciter les vocations et développer l'expression orale auprès des élèves, l'institution mise sur les travaux comme l'exposé en public et l'art théâtral.

« L'année prochaine, le journalisme sera l'un des thèmes spé-



cifiques que nous allons mettre en valeur pour améliorer l'art oratoire. Nous nous remettons en question chaque année pour améliorer nos prestations afin de mieux former les élèves », a indiqué le directeur.

L'un des atouts majeurs pour cette institution d'enseignement consiste également à conforter la relation école-entreprise en

organisant les forums de l'emploi. Elle suscite des partenariats avec les entreprises pour favoriser les stages pratiques pour les élèves du secondaire. Par exemple, dès la classe de 6ème l'emphase est mise sur les études encadrées

pris un cours sur les nouvelles technologies de l'information et la communication (NTIC) sont au programme.

L'institut a un régime régulier des cantines scolaires où les élèves pensionnaires séjournent en se-

maine et un week-end sur deux pour les accompagner sur le chemin de la réussite. Rappelons que l'institution a un programme normal d'enseignement congolais qui est renforcé par les particularités du programme de l'enseignement français et respecte la méthodologie définie par le Mepsa.

Fortuné Ibara

HYDROCARBURES :

Les transporteurs de produits pétroliers éprouvent de sérieuses difficultés de circulation dans le département du Pool

Le dernier maillon de la chaîne aval, la distribution subit aujourd'hui de plein fouet des difficultés d'acheminer des produits pétroliers finis à Brazzaville. La société commune de logistique (SCLOG) dispose d'une capacité de 74.500.000 litres avec ces 8 dépôts implantés sur l'ensemble du territoire national. Le dépôt de Brazzaville dispose d'environ 23.000.000 litres sans compter le volume provenant de Kinshasa par barge fluviale, se trouve à ce jour dans l'incapacité de mettre à la disposition des populations et des industries des produits pétroliers finis dans un contexte où le besoin en consommation ne cesse d'accroître.

En effet depuis la destruction des deux (2) ponts dans le pool qui a entraîné l'arrêt du trafic ferroviaire, la seule issue qui nous reste c'est l'acheminement de produits pétroliers par voie terrestre. Par contre cette route fait l'objet aujourd'hui des attaques des ex-combattants ninjas.

Les transporteurs de produits pétroliers éprouvent d'énormes difficultés dans leurs activités professionnelles. Une organisation temporaire a été mise en place pour acheminer les produits pétroliers à Brazzaville par un système de convoi de 80 camions de transfert par semaine. Ce convoi est supervisé par les forces armées congolaises et cette opération coûte extrêmement chère à l'Etat congolais au moment où le gouvernement fournit beaucoup d'efforts pour réduire son train de vie. Les transporteurs font face à plusieurs barricades implantées sur la route à hauteur de 2000FCFA à 5000FCFA par barricade. Le temps d'attente après chargement des camions citernes à partir du dépôt de Lou-tété avant départ des convois est d'une semaine, des nuits blanches aux volants.

Seuls les camions de transfert de plus de 30.000 litres sont adaptés à faire ce trafic. Les transporteurs de camion citerne de moins de 30.000 litres sont en cessation d'activités, ce qui amplifie la question du chômage des jeunes qualifiés.

Les stations service à Brazzaville sont souvent en ruptures de carburant. L'ensemble de tous les marketeurs subissent un manque à gagner de leurs activités. Cette situation du pool arrive dans un contexte économique



international difficile particulièrement pour l'industrie pétrolière, sa non résolution crée dans le paysage de la distribution des mises en chômage technique pour des raisons d'ajustement interne liées à la baisse drastique des ventes.

Les transporteurs des produits pétroliers demandent au gouvernement congolais :

1-De mener les actions efficaces pour rétablir la paix dans le pool afin que la

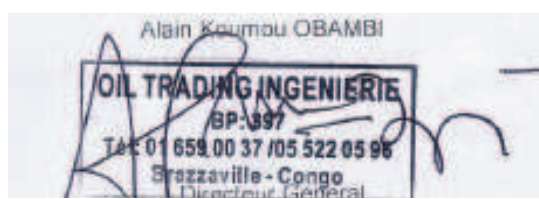
circulation des camions citernes soient faites librement sur l'axe Lou-tété / rond point Mayama d'environ 200km et demandent aussi de supprimer les barricades qui augmentent les frais ;

2-De tout mettre en œuvre pour éviter des pénuries qu'on observe dans les stations service qui engendrent par la suite le phénomène des demi-terrains, les kadhafis qui vendent des produits pétroliers non conformes aux caractéristiques techniques indiquées dans le décret n° 2002-262 du 1er août 2002 fixant les spécifications des hydrocarbures raffinés commercialisables au Congo. Le produit étant sensible, sa non disponibilité peut créer l'augmentation des prix des denrées alimentaires et des mouvements de grève dans la ville.

Les transporteurs approuvent la démarche du chef de l'Etat pour son dévouement à trouver les solutions idoines pour mettre fin à cette situation dans le département du pool.

La recommandation louable faite par le chef de l'Etat lors du conseil des ministres du 26/08/2017 sur la relance des activités du CFCO permettra de relancer l'acheminement des produits pétroliers par wagon-citerne de Pointe-Noire jusqu'à rendu dépôt SCLOG de Brazzaville.

Alain Koumou OBAMBI
Directeur General



OFFRE D'EMPLOI

KD COMPUTER - Entreprise informatique Recherche

-2 Formateurs en réseau, maintenance des ordinateurs, Linux et Windows Server

-1 Technicien de maintenance

Bac + 2 / 2 ans d'expérience professionnelle

Maîtrise les réseaux câblés et Wifi / Windows 7/8/10/ Word/ Excel/Internet

-1 Secrétaire

Bac + 2 / 2 ans d'expérience professionnelle

Maîtrise Word/Excel/Publisher/Internet

-1 Technico-Commercial

Bac + 2 / 2 ans d'expérience professionnelle

Maîtrise Word/Excel/Publisher/PowerPoint/Internet

La connaissance de la langue anglaise est un atout déterminant

Dossier à fournir : Lettre de motivation, CV, diplôme, certificat ou titre professionnel

Horaires de dépôt : 17h30 - 20h00

Date limite de dépôt : samedi 09 septembre 2017

Tél: 06 621 45 25 / 05 345 78 62

Adresse : 849, rue Voula - Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger) Brazzaville - Congo

e-mail : kdcomputer2011@gmail.com / kdcomputer2011@hotmail.com

JOURNÉE DE L'ALPHABÉTISATION

L'Unesco invite la communauté internationale à tirer profit des atouts du monde numérique

En marge de la commémoration de la journée internationale de l'alphabétisation, célébrée chaque 8 septembre, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a fait le week-end dernier, une déclaration invitant les gouvernants à multiplier des stratégies afin que les populations puissent tirer profit des atouts du monde numérique et de vastes possibilités qu'il offre.

Soulignant l'intérêt de cette invite, la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, a reconnu que les technologies numériques sont présentes dans tous les domaines de nos existences. Et, elles façonnent radicalement nos façons de vivre, de travailler, d'apprendre et de vivre ensemble. D'autant plus, ces nouvelles technologies ouvrent un vaste champ de possibilités nouvelles, susceptibles d'améliorer nos vies et de nous relier au reste du monde nonobstant le fait qu'elles peuvent aussi entraîner la marginalisation de ceux qui ne disposent pas de compétences indispensables à leur utilisation telles que : le savoir lire et écrire.

Selon la responsable de l'Unesco, l'alphabétisation est traditionnellement définie comme un ensemble de compétences en lecture, écriture et calcul, utilisées dans un certain contexte. Ainsi, les sociétés du savoir numérique sont en train de transformer cette définition, car elles requièrent de compétences nouvelles et plus complexes en lecture et écriture. « C'est pourquoi, nous encourageons les populations à s'approprier de ces avantages. Car en contrepartie, la technologie peut contribuer au développement de l'alphabétisation », a indiqué Irina Bokova tout en précisant que dans le monde, environ 750 millions d'adultes sont

dépourvus de connaissances les plus élémentaires en lecture et en écriture et près de 264 millions d'enfants et de jeunes ne sont pas scolarisés. « Les études internationales montrent par ailleurs qu'une large part des adultes et des jeunes de notre planète, y compris dans les pays développés, ne possède pas les compétences numériques élémentaires nécessaires pour être pleinement intégrés à nos sociétés et au monde du travail », a-t-elle encore insisté.

Cependant, pour l'Unesco, réduire cet écart de compétences est un impératif sur le plan de l'éducation et du développement. Parce que, les technologies de l'information et de la communication offrent des solutions pour y parvenir. « Les outils numériques peuvent nous aider à élargir l'accès à l'apprentissage et à en améliorer la qualité. Grâce à eux, nous



Irina Bokova (DR)

pouvons atteindre les laissés pour compte, améliorer le suivi des avancées réalisées en matière d'alphabétisation, faciliter l'évaluation des compétences et renforcer l'efficacité de la gestion et de la gouvernance des systèmes de transmission des compétences », a conclu Irina Bokova, avant de

recommander que « chacun d'entre nous doit pouvoir tirer le meilleur parti de cette nouvelle ère du numérique. Ceci, pour un intérêt positif pour tous, notamment en matière des droits de l'Homme, pour le dialogue et l'échange, pour plus de développement durable », a-t-elle ajouté.

Rock Ngassakys

TCHAD

20 milliards de dollars pour financer un plan de développement

Le Tchad a obtenu vendredi des promesses de financement d'un montant de 20 milliards de dollars soit environ 10 000 milliards FCFA, lors de la table ronde des bailleurs et investisseurs (environ 500).

Dans un communiqué, la présidence de la République du Tchad se réjouit : « Bailleurs de fonds, partenaires techniques et financiers, ainsi que les pays amis ont annoncé leur intention de déboursier 10.000 milliards de F CFA au profit de notre pays. Les autorités tchadiennes tablaient au départ, sur une enveloppe globale de 5.000 milliards de F CFA. »

La nouvelle est un soulagement

pour l'économie tchadienne plombée par la dégringolade du cours du pétrole et des engagements militaires régionaux coûteux. Le président de la République s'est engagé à une transparence de gestion de ces sommes : « Les annonces sont bonnes et généreuses. Nous avons dépassé nos attentes mêmes. Mais les difficultés apparaîtront dans la mise en œuvre », a déclaré Idriss Déby. Et d'ajouter, « Je garantis les

investisseurs que le gouvernement fera tout pour que tout se passe dans la transparence, avec l'appui des partenaires. »

Les promesses affichées par les groupes privés sont encourageantes : le groupe chinois de télévision payante StarTimes évoque 150 millions de dollars d'investissements dans le pays, alors que le constructeur Saudi Bin Laden Group avance 3 milliards de dollars et le rachat d'une partie de la dette intérieure tchadienne, selon des chiffres encore confi-

dentiels. Le ministre tchadien de l'Economie et de la planification du développement, Nguito Tiraina Yambaye, assurait en fin de semaine dernière que son pays, qui a jusqu'ici fondé sa stratégie de développement sur les investissements publics veut davantage s'appuyer sur les acteurs privés. Et ils étaient, en effet, nombreux au cours de cette table ronde : le groupe Almann qui envisage la construction d'un centre commercial à N'Djamena et le développement de ses activités avicoles, ou encore Ali Artoune Adoudou, un

Tchadien fondateur de Catalyx, une agence créée à New York en 2016, qui vise à accélérer le développement de projets d'infrastructures et travaille actuellement sur un réseau de distribution d'électricité au Tchad. Mais aussi des internationaux, à l'instar du groupe énergétique italien Ascot qui évoque son intention de se développer dans le secteur de l'énergie au Tchad et indique avoir déjà conclu une lettre d'intention avec la Société nationale d'électricité tchadienne, en mai dernier.

Yvette Reine Nzaba



PROMO WEEK-END

150 000 FCFA
2 Nuits en chambre supérieure pour 2 personnes incluant petits-déjeuners

200 000 FCFA
2 Nuits en suite pour 2 personnes incluant petits-déjeuners



ELAIS Pointe-Noire est un hôtel 4* de 181 chambres, situé en plein cœur de la capitale économique de la République du Congo (Congo Brazzaville).
À 10 minutes de l'aéroport et à seulement 800 mètres de la mer, il vous offre un cadre confortable dans un jardin arboré de 2,5 hectares et constitue le lieu idéal pour vos voyages d'affaires et vos moments de détente.

Boulevard Général de Gaulle
BP 790 Pointe Noire - République du Congo
Téléphone + 242 22 294 1251 / + 242 05 511 84 84
info.gn@noiretelais.com
www.hotelalais.com




PUBLICATION

« De l'ombre à la lumière » ou le parcours d'une personne drépanocytaire chez les libraires

Préfacé par le Dr Gilius Primaël Aloumba, médecin généraliste, le livre de Minel Princilia Bopaka Ewe, diffusé aux éditions L'Harmattan Congo, compte 167 pages. Il relate l'histoire de combat de vie d'une patiente drépanocytaire qui n'est autre que l'auteure.

« De l'ombre à la lumière » est constitué de douze (12) chapitres qui sont : Découverte de ma maladie ; Le vécu de la maladie et des crises dans mon enfance ; Entrée au secondaire ; L'Université et son Universalité ; L'Aujourd'hui et moi ; Ces frustrations qui collent la peau ; Que faire de cette expérience ; Une Société meilleure est possible ; Sublimier la souffrance ; Je suis ; Alliance des revêtements ; Hommage.

La drépanocytose est une maladie du sang causée par la mutation du gène de l'hémoglobine. Elle est dans cet ouvrage dépeinte sous tous ses aspects, abordant aussi bien les luttes physiques que psychologiques, qui en demeurent le point central, à travers les yeux de l'auteure.

Cet ouvrage est une dynamique, un voyage à travers différents

états d'âmes allant, telle une palette d'arc-en-ciel, d'un vécu morne à une expérience de sublimation et un besoin d'expression. La plume très intime de l'auteur aborde là une question encore sensible en laquelle beaucoup de personnes se retrouveront et d'autres trouveront l'occasion d'agir.

L'auteur partage son expérience

Enfant unique de sa mère, occupant la deuxième position des sept (7) enfants de son père, ceux qui sont partis y compris. Elle a été élevée par sa mère, seule, qui a eu la lourde charge de prendre soin d'elle, de sa santé. Après avoir été informée que sa fille était drépanocytaire à l'issue d'un bilan biologique, la nouvelle résonna en elle comme un coup de tonnerre dans un ciel serein aux yeux de sa mère qui le vécut comme un véritable deuil. Entretien et conseillée par l'équipe soignante d'hygiène et vie, sa mère s'engagea bon gré mal gré elle dans le plus grand combat de sa vie, sa santé... « *Malgré que je fus assez choquée de découvrir que j'étais*



Minel Princilia Bopaka (Adiac) drépanocytaire, cette découverte aussi douloureuse fut-elle n'eut pas d'impact conséquent sur le cours de ma vie, du moins pas pour l'instant », déclare-t-elle.

Préfaçant ce livre, le Dr Gilius Primaël Aloumba affirme que la drépanocytose est une pathologie héréditaire, une hémoglobinopathie qualificative qui affecte préférentiellement les mélanodermes d'Afrique, des Antilles et des Caraïbes. De renommée redoutable du fait de

sa morbi-mortalité, les significatives avancées scientifiques de ces trois dernières décennies ont considérablement amélioré la prise en charge des patients drépanocytaires, réduisant ainsi le taux de mortalité qui lui était imputé. Cependant, elle reste lourde de conséquences aussi bien médicales que psychologiques. Le quotidien de tout patient drépanocytose connu dans son entourage est toujours mal vécu. Le regard discriminatoire et dédaigneux d'autrui sur le concerné est un facteur susceptible de fragiliser le mental et d'affecter sans nul doute son épanouissement. « Nous souhaitons que l'ouvrage dont vous vous apprêtez à découvrir le contenu nous fasse sortir de l'anonymat. Et ce, afin de briser les murs du silence, de faire tomber les préjugés, de promouvoir l'estime de soi, et de favoriser l'acceptation des personnes drépanocytaires dans leur entourage. Ce travail permettra aussi une bonne interrogation socioprofessionnelle de ces dernières ; car la drépanocytose n'est pas un choix de vie, mais un problème de gènes

», a-t-il conclu.

Notons que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans son rapport du 24 avril 2006, indique qu'en Afrique, chaque année, 200.000 enfants naissent drépanocytaires, pour une prévalence mondiale de cinq pour cent de la population générale.

Qui est Minel Princilia Bopaka Ewe ?

Née en 1992 à Brazzaville, elle fait ses premières classes à l'Institut inspecteur Jean-Biyoudi pour les terminer dans un lycée de renom, dans lequel elle passera les heures sombres de sa vie qu'elle raconte dans cet ouvrage. Minel est actuellement inscrite à la Faculté des sciences de la santé de Brazzaville, filière médecine. C'est l'initiatrice et le pilote d'un projet, la Fondation Raphael, qui s'est donnée la mission de lutter contre la drépanocytose, en mettant en avant l'aspect psycho-social de la maladie.

« De l'ombre à la lumière » est vendu dans les librairies de la place.

Bruno Okokana et Lovie Hugue Mikanou Ntsimba



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo



Explorez de nouveaux horizons avec MTN LTE Business

- L'internet le plus rapide du marché avec une vitesse de téléchargement à partir de 40 Mbps
- Différents forfaits adaptés à vos besoins - volume & vitesse illimités
- Des équipements de qualité

@MTN_123 MTNCONGO MTN CONGO
MTNBusiness.CG@mtn.com Contact Clients Business : 1112

Ce Nouveau Monde de l'Entreprise, il est pour vous.



CINÉMA

Hugues Ondaye désigné membre du jury du festival international du film documentaire Golden Tree 2017

La deuxième édition du festival international du film documentaire Golden Tree ou Arbre Doré s'est tenue à Francfort-sur-le-Main en Allemagne, du 06 au 09 septembre 2017, sur le thème « L'homme et la nature ». Le Congolais Gervais Hugues Ondaye, a été choisi parmi les sept membres du jury issus de différents pays pour le festival de cette année.

Ce festival qui a lieu chaque deux ans en Allemagne, a porté pour cette deuxième édition sur 56 documentaires. Gervais Hugues Ondaye a été choisi membre du jury final de ce festival, non pas en tant que commissaire général du festival pa-

nafricain de musique (Fesbam), mais pour son attachement au cinéma. Car dans sa formation, il a également fait scénarisation et a tourné aussi avec le projet Passeport music Amérique-Afrique, avec lequel, il a tourné près de 27 documentaires de ju-

melange entre les créateurs africains et de l'Amérique.

En sa qualité de membre du jury et sur autorisation du comité d'organisation qui permet à chaque membre de proposer un film dans la région, la sous-région ou le pays, Gervais Hugues Ondaye, a proposé un documentaire sur Sorel Etat et les pygmées Aka sur leur séjour en forêt, intitulé « l'Académie de la forêt ».

Sur le thème de ce deuxième festival, il pense que celui-ci est orienté vers l'environnement, sa protection, sa conservation voire même sa promotion. « C'est un thème qui est à l'ordre du jour. Les organisateurs ont voulu que ce soit celui-là pour mettre en exergue la relation entre l'homme et la nature. Car, la relation entre le genre humain et la nature n'est pas seulement une question fondamentale et existentielle pour l'humanité, mais aussi une condition préalable à la création d'une société har-



Gervais Hugues Ondaye (DR)

« C'est un thème qui est à l'ordre du jour.

Les organisateurs ont voulu que ce soit celui-là pour mettre en exergue la relation entre l'homme et la nature. Car, la relation entre le genre humain et la nature n'est pas seulement une question fondamentale et existentielle pour l'humanité, mais aussi une condition préalable à la création d'une société harmonieuse. L'homme et la nature n'inclut pas seulement les sentiments d'un individu mais aussi les rêves et les aspirations sans cesse de toute l'humanité »

monieuse. L'homme et la nature n'inclut pas seulement les sentiments d'un individu mais aussi les rêves et les aspirations sans cesse de toute l'humanité », a expliqué Gervais Hugues Ondaye.

Et de poursuivre : « C'est un grand thème qui englobe à la fois des questions philosophiques sur l'humanité, la nature et la société. Il s'agit de travers ce thème pour les or-

ganisations de sensibiliser, de montrer par l'image ce qui se passe. Les menaces aussi, car il y a des documentaires qui proposent des chemins de sortie. Donc c'est un grand thème qui inspire tout le monde au plus haut point notre sous-région sur le Bassin du Congo. Nous ne pouvons que nous réjouir du thème de cette année ».

Bruno Okokana

AVEC CFAO, LE PRIX N'EST PLUS UN OBSTACLE!

PRIX SPECIAL

à partir de
21 900 000
Frs CFA TTC*



Dans la limite des stocks disponibles

Offre valable

du
01 SEPTEMBRE
au
30 OCTOBRE
2017

CFAO MOTORS
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bid Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39
Email : cfaomotorscongo@cfao.com



TOYOTA

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 7^e journée,**4^e division, groupe Ouest**

Westfalia Rhynern s'incline chez la réserve de Cologne (1-3). Remplaçant et entré en deuxième période, Exaucé Andzouana a effectué ses premiers pas cette saison.

Allemagne, 8^e journée, 5^e division, groupe Rheinland
Sans Godmer Mabouba, suspend, l'Eintracht Trier corrige Karbach (3-0).

Angleterre, 6^e journée, 2^e division
Aston Villa, privé de Christopher Samba, blessé, concède le nul 0-0 contre Brentford.

Sasn Prince Oniangué, Wolverhampton bat Millwall (1-0) et se place sur le podium/

Angleterre, 6^e journée, 3^e division
Blackpool rapporte un point de Scunthorpe (0-0). Sans Christopher Mafoumbi, non retenu.

Angleterre, 6^e journée, 4^e division
Swindon Town l'emporte 3-0 à Luton Town. Remplaçant, Amine Linganzi est entré à la 85^e.

Belgique, 5^e journée du tournoi d'ouverture, 2^e division

Sans Jordan Massengo ni Maël Lépicier, blessés, l'Union-Saint-Gilloise balaye Roulers (4-0).

Bulgarie, 8^e journée, 1^{re} division
Le CSKA Sofia de Kévin Koumba, resté sur le banc, dispose facilement de Vereya (3-0). Et prend la première place du classement à Ludogorets (19 points contre 18).

Allemagne, 8^e journée,**4^e division, groupe Sud-Ouest**

La réserve d'Hoffenheim est tenue en échec par le Röchling Völklingen de Ruddy Mpassi, entré à la 60^e (1-1).

Allemagne, 7^e journée, 4^e division, groupe Nord

Francky Sembolo, titulaire, et Rehden chutent chez l'Eintracht

Nordstedt (0-1).

Allemagne, 6^e journée, 4^e division, groupe Nord-Est
Germania Halberstadt et Floydin Baloki, titulaire, sont corrigés à domicile par l'Energie Cottbus (0-5).

Allemagne, 4^e journée, 5^e division, groupe Nord-Est
Lichtenberg s'impose sur le terrain de Herta Zehlendorf (2-1). Titulaire dans l'entrejeu, Kiminou Mayoungou ouvre le score à la 39^e.

Suisse, 7^e journée, 2^e division
Sans Igor Nganga, en phase de reprise, Aarau bat Wohlen (2-0). Dominique Malonga n'était pas convoqué dans le groupe du Servette de Genève, vainqueur de Schaffhausen (3-2).

Avec son premier succès de la saison (5 pts), Aarau abandonne la dernière place à sa victime du week-end. Le Servette, lui, deuxième avec 17 points.

Turquie, 4^e journée, 1^{re} division
Encore un but pour Dzon Delarge, qui double le score pour Bursaspor, net vainqueur de l'Akhisar Belediye (3-0). Titulaire sur le flanc droit de l'attaque, c'est dans l'axe qu'il est servi par Jirès Kembo et part tromper, de près et du gauche après un crochet du droit, Lukac. Remplacé à la 66^e, Delarge totalise 3 buts en 3 matchs (164 minutes de jeu). De retour au premier plan, et alors que Fabrice Ondama pourrait être éloigné des terrains plusieurs mois, l'ancien joueur du Slovan Liberec redevient un sélectionnable en puissance.

Sans Delvin Ndinga et Thievy Bifouma, arrivés jeudi et vendredi, Sivasspor chute à domicile face à Kayserispor (0-2).

Au classement, Bursaspor est 8^e avec 6 points et Sivasspor est 16^e, et reléguable, avec 3 points.

Ukraine, 8^e journée, 1^{re} division
L'Olimpik Donetsk prend un point chez le Vorskla Poltava (1-1). Sans Emerson Illoy-Ayyet, non retenu.

Belgique, 6^e journée, 1^{re} division



Dzon Delarge a marqué son 3^e but en 3 matchs sous les couleurs de Bursaspor (DR)

Remplaçant, Marvin Baudry est entré à la 83^e lors du match nul concédé par Zulte-Waregem face à Courtrai (2-2). Sans Francis N'Ganga, Charleroi prend un point chez son grand rival, le Standard de Liège (0-0). Première titularisation pour Sylver Ganvoula sous le maillot de Malines. Devant son public, le club flamand arrache le match nul 1-1 face à Ostende. Ganvoula a été remplacé à la 77^e, alors que son équipe était réduite à dix depuis la 77^e.

Au classement, Charleroi est premier avec 16 points, Zulte-Waregem est 6^e avec 10 points et Malines est 14^e avec 3 points.

Chypre, 3^e journée, 1^{re} division
Malgré l'entrée de Rahavi Kifoueti à la 46^e, Doxa s'incline sur le terrain de l'AEL Limassol (0-1). Bernard Itoua est resté sur le banc lors du match nul de l'Alki Oroklini à Paphos (1-1).

L'Aris Limassol chute à Arnothisis (1-1). Sans Donneil Moukanza, absent de la feuille de match. L'Ermis de Juvhel Tsoumou reçoit l'AEK Larnaca lundi soir à 18h.

Ecosse, 5^e journée, 3^e division
Le Forfar AFC et Rodrigue Nantelamio, titulaire, chutent à Alloa Athletic (1-2).

Espagne, 2^e journée, 1^{re} division
Sans Merveil Ndockyt, Getafe l'emporte à Leganes (2-1).

L'Athletic Bilbao bat Girona (2-0). Sans Yhoan Andzouana, laisse à disposition de la réserve.

Espagne, 4^e journée, 3^e division, groupe 3

Titulaire, Yhoan Andzouana est remplacé à la 60^e lors du naufrage de Peralada sur le terrain d'Elche (1-4).

Grèce, 3^e journée, 1^{re} division
Toujours pas de trace de Christopher Maboulou, absent de la feuille du match nul du PAS Giannina à Atromitos (0-0). Clevid Dikamona, titulaire, a été remplacé sur blessure (adducteurs) à la 31^e lors du match nul de Plataniás à Levadiakos (1-1). Israël, 3^e journée, 1^{re} division
Mavis Tchibota égalise à la 44^e pour le Bnei Yehuda. Mais, réduit à dix à la 65^e, l'équipe de Tel Aviv s'incline chez l'Hapoel Ashkelon (1-2). Son premier but de la saison en championnat.

Italie, 3^e journée, 1^{re} division

Cagliari est tenu en échec par Crotone (0-0). Remplaçant, Sena Miangué est resté sur le banc. Italie, 3^e journée, 3^e division, groupe C

John-Christopher Ayina est remplacé à la 80^e lors du succès de Francavilla face à Fondi (1-0). Pays-Bas, 3^e journée, 4^e division
VVOG bat les Jong Twente (l'équipe réserve du F Twente) sur le score d'un but à zéro.

Titulaire, David Sambissa a été remplacé à la 88^e.

Roumanie, 7^e journée, 2^e division
Première apparition manquée pour Allan Kimbaloula, titulaire lors de la défaite du Foresta Suceava sur le terrain de l'Academica Clinceni (0-2).

Russie, 8^e journée, 3^e division, groupe Ouest

Erving Botaka Yoboma était remplaçant lors du carton de Kazanka face à Tekstilshchik (4-1).

Slovaquie, 7^e journée, 1^{re} division
Remplaçant, Yves Pambou est entré à la 77^e lors du match nul concédé par le DAC Dunajska Streda face au Tatran Presov (0-0).

Camille Delourme

NÉCROLOGIE

■ La veuve Missontsa née Mitouamona Clarisse Adélaïde agent du Trésor, informe les parents, amis et connaissances du décès de son défunt mari le médecin Colonel Durand Abel Missontsa.

■ Les enfants Missontsa, Valery, Marie-José, Abel, Bertin, Patrice, Mita, Horty, Florent, Georges et Raphaël informent les parents, amis et connaissance du décès de leur père le médecin Colonel Durand Abel Missontsa, survenu le dimanche 03 septembre 2017 au CHU-B. La veillée mortuaire se tient au n°46 rue Docteur Durand Abel Missontsa à Massissia, arrê ex-pharmacie. L'inhumation aura lieu selon le programme ci-après :

-Mardi 12 Septembre 2017 à 9h : levée du corps à la morgue municipale du CHU-B et recueillement au domicile familial.

-Mercredi 13 Septembre :

9h : départ pour le palais des congrès

10h : hommage de la nation en présence du président de la république

12h : Office des défunts à la paroisse Saint-François d'ASSISE (CCF)

14h : Inhumation au cimetière familial de Kombé

15h : fin de la cérémonie.



RADIATION DE SUCCURSALE

TAYLORS INTERNATIONAL SERVICES INC.

Société de droit américain

Siège social : 841, East 2nd Street, Carson City, Nevada, Etats-Unis

Aux termes du procès-verbal des résolutions écrites du conseil d'administration de la Société Taylors International Services Inc. du 11 août 2017, dûment enregistré le 18 août 2017 à la recette de l'enregistrement, des domaines et du timbre de Pointe-Noire centre sous le numéro, il a été décidé de procéder à la fermeture et à la radiation de la succursale de la société en République du Congo, laquelle est immatriculée depuis le 24 avril 2014 au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/14B221.

Dépôt dudit acte a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire le 28 août 2017, sous le numéro 17 DA 1067, qui a procédé à la radiation de la succursale du RCCM.

**Pour avis,
Le Conseil d'Administration**

RDC

L'Asadho accuse la majorité présidentielle de manipuler la Cour constitutionnelle

De l'avis de cette association, le gouvernement aurait instruit les juges de la Cour de procéder à la révision du règlement intérieur de cette haute juridiction du pays, en réduisant le quorum de réunion et de décision à trois juges au lieu du minimum de sept juges prévu par les textes en vigueur.

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) s'est dite très préoccupée par les informations concordantes faisant état des instructions données à la Cour constitutionnelle (CC) par le gouvernement pour qu'elle procède à la révision de son règlement intérieur. Pour cette association, ces manœuvres de la majorité présidentielle (MP) n'auraient qu'un seul objectif de rendre la CC malléable et de manipuler les juges aux fins d'obtenir le référendum constitutionnel et d'avaliser les fraudes électorales que la centrale électorale préparerait déjà.

Dans sa réaction du 8 septembre, l'Asadho a, en effet, relevé que depuis que les juges Félix Vunduawe, Eugene Banyaku et Jean Louis Esambo avaient, en octobre 2016, refusé de siéger et de s'associer à l'Arrêt R. Const 338 de la CC du 17 octobre 2016, par lequel elle avait autorisé, en violation de son règlement intérieur, la Céni de re-



Radio Okapi/Ph. John Bompergo

porter l'organisation de l'élection présidentielle, la MP a toujours voulu obtenir la révision de la loi organique ou du règlement intérieur de la CC. « La MP, par le canal du ministre de la Justice, Tambwe Mwamba, avait tenté d'obtenir l'amendement de la loi organique portant organisation et fonctionnement de la CC, mais l'Assemblée nationale avait re-

fusé d'examiner le projet de loi du gouvernement au motif qu'il n'avait jamais été adopté par le conseil des ministres », a souligné l'Asadho dans ce communiqué.

À en croire cette ONG, après cet échec, le gouvernement a instruit les juges de procéder à la révision du règlement intérieur de la CC en réduisant le quorum de réunion et de décision à trois juges au lieu du

minimum de sept juges prévu par l'article 90 de la loi organique et de l'article 30 du règlement intérieur de la Cour.

Les juges ne sont pas au service d'un régime

Réagissant aux faits dénoncés, l'Asadho a rappelé aux juges Benoit Lwamba, Jean-Louis Esambo, Wassenda, Évariste-Prince Funga,

Noel Kilomba, Yvon Kalonda, Jean-Pierre Mavungu, Félix Vunduawe et Eugene Banyaku, qu'ils n'étaient « pas au service du régime du président Joseph Kabila, mais de la Nation congolaise » et qu'ils devraient s'abstenir d'exposer le pays « en avalisant le projet de la MP tendant à instrumentaliser la CC ». Devant cette situation décriée, cette association appelle le peuple congolais à rester vigilant et à s'opposer à toute révision de la loi organique ou du règlement intérieur de la CC, garantie du respect de la Constitution de la République. L'Asadho exhorte, par ailleurs, le président de la République, à instruire la MP de s'abstenir de toute interférence dans l'organisation et fonctionnement de la CC. Alors que les juges de cette haute juridiction du pays ont été appelés à s'abstenir de procéder à la révision du règlement intérieur de la CC, en réduisant le quorum de réunion et de décision prévu par la loi organique. Cette ONG attend, par contre, de la Communauté internationale de continuer à faire pression sur le régime en place à Kinshasa pour qu'il s'abstienne de tout acte d'instrumentalisation de la CC et de prendre des sanctions ciblées contre les juges de la CC qui participeraient à la révision du règlement intérieur de cette cour.

Lucien Dianzenza

LES MEILLEURES FORMATIONS

- 2** Gérez les serveurs virtuels en entreprise
- 3** Devenez Expert en maintenance informatique et réseau
- 4** Système Multiwan - Gérez plusieurs fournisseurs Internet - Basculement automatique Répartition de la charge - Connexion permanente
- 5** Administrez un réseau d'entreprise sous Linux ou Windows (Switch/Vlan/Router/Wifi/DHCP/DNS/WPAD)

Réseau et Système

100% pratique

1

Gestion Internet en entreprise

6

Antivirus Réseau Symantec Protection SRV & PC

06 621 45 25 / 05 345 78 62

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger)
Brazzaville - Congo / E-mail : kdcomputer2011@gmail.com

TRIPARTITE CNSA-GOUVERNEMENT-CÉNI

La réunion interinstitutionnelle balise la voie

Le problème d'ordre juridique lié à l'adoption au Parlement de la loi électorale et celle portant répartition des sièges ainsi que le déficit de financement continuent de plomber un processus électoral qui peine à prendre ses marques.

En attendant la tripartite Ceni-gouvernement-CNSA censée évaluer le processus électoral global aux fins de chercher une voie de sortie à l'impasse politique qui pointe à l'horizon du fait de la non-organisation éventuelle des scrutins d'ici décembre 2017, une réunion interinstitutionnelle a été convoquée le 9 septembre pour en poser les jalons. Présidée par le président de République, Joseph Kabila Kabange, ladite réunion qui a eu pour cadre le Palais du peuple, a permis au président de la Ceni de faire l'état des lieux des opérations préélectorales afin de permettre à l'opinion intérieure de se faire une religion sur ce qui a déjà été fait et ce qui reste

à faire. Exercice auquel s'est livré volontiers Corneille Naanga en présence de tous les animateurs des institutions de la République. À en croire le compte-rendu de la réunion faite par le vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur, Ramazani Shadari, faisant office de porte-parole occasionnel, le processus électoral est sur la bonne voie. La Ceni est proche d'atteindre le seuil de 45 millions d'enrôlés qu'elle s'est fixé initialement d'autant plus qu'à quelques mois de la clôture des opérations d'enrôlement sur l'ensemble du territoire national, 42 millions d'électeurs ont déjà été enregistrés. Les trois autres millions d'électeurs restants proviendront sans doute des provinces du Grand Kasai et de Lomami où les opérations ont déjà débuté avec la formation des membres des bureaux d'enrôlement. Là-dessus, il a été indiqué que les premières cartes d'électeur seront délivrées à Kananga et Tshikapa à partir de ce mardi 12 septembre.

Si le processus électoral poursuit allègrement son bonhomme de chemin, il y a lieu de dire qu'il n'est pas exempté de certains couacs qui rendent laborieux son déroulement. C'est notamment le cas de quelques lois spécifiques en attente d'être votées et adoptées au Parlement, en l'occurrence la loi électorale et celle portant répartition des sièges, sans lesquelles il sera difficile de conduire le processus à bon port. Il va de soi que la prochaine session parlementaire ordinaire qui s'ouvre le 15 septembre sera de tous les enjeux puisqu'elle est censée doter la Ceni de ces deux instruments juridiques nécessaires à son fonctionnement optimal.

L'autre écueil qui risque de plomber le processus électoral est celui lié au financement des scrutins. À l'heure actuelle où l'État congolais éprouve de sérieux problèmes de trésorerie, l'option pour le recours au vote semi-électronique est celle adoptée par la

Ceni dont le président n'a pas manqué, à cette occasion, d'en présenter l'économie. Pour Corneille Naanga, la seule manière de contourner le déficit constaté dans le financement des élections est de recourir à la machine à voter qui fait épargner au trésor public 400 millions de dollars avec un bulletin de vote très réduit. Le chef de l'État, à en croire le compte-rendu, a exhorté les uns et les autres à adhérer aux propositions faites par l'institution électorale qui, par le fait même, balise la voie à la tripartite CNSA-gouvernement-Ceni censée pousser plus loin la réflexion.

Cette réunion interinstitutionnelle tombe à point nommé, précisément à quelques encablures de la 72^e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies prévue pour le 12 septembre à New-York. L'intérêt pour la RDC à ce forum tient au fait qu'elle sera au centre des pré-occupations lors de la réunion de haut niveau qui lui sera consacrée

le 18 septembre avec, à la clé, des questions liées notamment à la mise en œuvre de l'Accord de la Saint-Sylvestre, aux incertitudes auxquelles renvoie l'éventualité de la non-organisation des élections en décembre 2017 ainsi qu'à la restauration du dialogue entre les principales parties prenantes au processus électoral.

L'occasion sera belle, croit-on savoir, pour redéfinir les engagements de la communauté internationale en rapport avec son soutien financier, logistique et humain à la matérialisation du processus électoral en RDC. À tout prendre, les participants à cette réunion interinstitutionnelle du Palais du peuple ont pu, à travers ce tour d'horizon, tirer les choses au clair tout en se faisant une réelle conviction sur les avancées du processus électoral. Quoi qu'il en soit, comme dernièrement à Kananga, la Ceni a réitéré sa détermination à publier, très prochainement, un calendrier réaliste.

Alain Diasso

AUTONOMISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Me Alice Mirimo Kabetsi appelle les jeunes de la CBCO à l'action

Pour la directrice générale du Fonds national de promotion et de service social (FNPSS), la jeunesse constituait une force et une opportunité pour la Nation. Les rôles des jeunes, a-t-elle dit, est très déterminant dans la construction de la paix et de la bonne gouvernance, la sauvegarde de l'environnement ainsi que la construction d'une classe moyenne pour l'émergence de la croissance économique et la création des emplois des jeunes en RDC.

expliqué à l'assistance composée des jeunes baptistes venus de tous les districts de la ville de Kinshasa qu'en RDC, les jeunes représentent plus de 50 % de la population, estimée à plus de 70 millions d'habitants et font partie des couches dé-

développement des jeunes et les droits de l'Homme en RDC demeure un défi majeur.

Redynamisation du FNPSS

Décrivant des maux ou les antivaleurs qui rongent la société congolaise dont l'assombrissement de la situation socio-économique de la population, l'impunité, la discrimination, le clientélisme, le tribalisme, la flatterie, la corruption, l'insécurité, le favoritisme, l'utilisation des jeunes par des politiciens comme marchepieds, la pénurie d'emploi des jeunes, l'inadéquation entre la formation et les opportunités d'emplois, les injustices sociales, l'attentisme, etc., la DG du FNPSS a conduit la réflexion de la jeunesse présente dans la salle sur deux points. Il s'est agi du processus d'instauration des mécanismes socio-économiques des groupes défavorisés et vulnérables en RDC ainsi que de l'appel à l'action pour une autonomisation socio-économique effective de la jeunesse, en général, et de la jeunesse chrétienne, en particulier. Me Alice Mirimo a, ici, mis l'accent sur la protection sociale, notant que ce processus se résumait par la restauration du rôle régalién du ministère chargé des Affaires sociales en RDC, par la redynamisation de l'établissement public FNPSS. Elle a, en effet, expliqué tous les efforts fournis par le gouvernement à la suite du mot d'ordre du chef de l'État, Joseph Kabila, qui avait consacré l'année du cin-

quantenaire du pays au social, sonnait ainsi le déclenchement du processus de redynamisation du Fonds national de promotion et de service social, l'ancien Fonds du bien-être indigène.

Pour la DG du FNPSS, la vision et la perspective sont de mettre le Congolais au centre des préoccupations politiques et de le considérer comme la première richesse de la RDC. « *C'est nous qui allons transformer le potentiel contenu dans le sol et le sous-sol en véritable richesse de la RDC* », a-t-elle dit, pour briser le cycle de l'extrême pauvreté.

Doter le pays d'une classe moyenne

Notant que l'émergence de la RDC passait par l'essor des classes moyennes et relevant les défis pour ce faire, Me Alice Mirimo a étalé le plan social présidentiel proposé par le FNPSS pour la construction d'une classe moyenne en RDC, qui l'a conduite à lancer un appel à la jeunesse, en l'appelant à l'action. « *Levons nous et agissons. La délivrance de ce pays est entre nos mains. Ce pays nous appartient tous. Que chacun y mette sa main pour bâtir et créer ensemble une véritable classe moyenne* », a-t-elle dit. Pour la DG du FNPSS, si la jeunesse restait dans l'attentisme, le désintéressement, le découragement, l'indifférence, le clientélisme, la flatterie et l'ignorance, il sera difficile de saisir les opportunités et d'agir.

Lucien Dianzenza



Me Alice, devant les jeunes baptistes de la RDC/photo Adiac

Dans une conférence tenue le 9 septembre au Secrétariat général de la 15^e Communauté baptiste du Congo (CBCO), la directrice générale du Fonds national de promotion et de service social (FNPSS), Me Alice Mirimo Kabetsi, a appelé les jeunes réunis au sein de l'Association des jeunes baptistes du Congo à l'action en

vue de la création de la classe moyenne en RDC et l'autonomisation socio-économique des jeunes. « *Le plus grand défi est notre implication en tant que jeunes comme acteur de développement et non seulement comme cible des actions en tant qu'avenir du pays* », a-t-elle insisté. La DG du FNPSS a, en effet,

favorisées. Pour Me Alice Mirimo Kabetsi, la participation des jeunes dans la construction de la paix, la création d'emplois, la résolution des conflits, la bonne gouvernance, la responsabilisation, la situation socio-économique et politique, la sauvegarde de l'environnement ainsi que le

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

L'Asie indétrônable en Afrique

Le Rapport mondial de l'OCDE présente la Chine comme le pays qui a le plus investi dans le continent africain entre 2015 et 2016. L'Empire du milieu a investi plus de 38 milliards de dollars américains au cours de cette période.

Même avec une croissance économique en perte de vigueur ces dernières années, la Chine occupe toujours la tête des partenaires stratégiques de l'Afrique. Réagissant à ces chiffres, certains analystes ont appelé à une réactivation de la coopération entre la RDC et la Chine. En effet, l'Empire du milieu a accompagné plusieurs projets visant principalement les infrastructures congolaises. Ce partenariat a produit la Sicominex, une entreprise minière. Si le secteur minier n'avait pas connu une telle décadence, l'on estime que le bon fonctionnement de la Sicominex aurait permis de renouveler des crédits dans le domaine des infrastructures. Pour l'heure, la RDC à travers l'Agence congolaise des grands travaux (ACGT) gère une vingtaine de projets avec les Chinois sur l'étendue du territoire national. Après des années de collaboration avec les ingénieurs chinois, l'ACGT est devenue un véritable bureau d'étude, alignant des performances indiscutables dans les domaines de la conception et de la réalisation des projets infrastructurels. D'ailleurs, le programme

fondateur de l'ACGT est le programme sino-congolais.

Le Top trois, selon l'OCDE

Dans le top trois des principaux investisseurs de l'Afrique, il y a, après la Chine bien entendu, les Émirats Arabes Unis avec 14,9 milliards de dollars américains, et l'Italie. Ce pays européen a chamboulé l'ordre quasi-naturel des plus importants investisseurs européens, en évinçant la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. En Afrique, l'Italie a investi, en 2015 et 2016, un total de 11,6 milliards de dollars américains, contre 10,4 milliards pour les États-Unis d'Amérique. La péninsule a réussi à bien positionner sa compagnie pétrolière qui a réalisé d'ailleurs près de 70 % des investissements italiens. Il y a un intérêt croissant porté sur la découverte d'immenses réserves de gaz naturel au large du Mozambique. L'on a observé un même regain d'intérêt italien sur le champ gazier de Zhor, en Égypte. Enfin, l'Italie s'est également démarquée en Afrique dans le secteur de l'agro-industrie et du bâtiment. À présent, Rome ne lésine plus sur les moyens en mettant sur pied l'Africa Act, un fonds d'investissement doté d'une mise initiale de 200 millions d'Euros. L'idée est de continuer à booster la présence économique italienne dans le continent africain.

Laurent Essolomwa

CARBURANT

Les conclusions de la Commission technique bientôt sur la table du gouvernement central

L'heure est déjà dans l'attente des décisions politiques après le démarrage des discussions directes sur l'intérêt ou non de procéder à une actualisation des prix des produits pétroliers afin de les adapter à la réalité du taux de change. Selon les échos disponibles, il est prévu une hausse d'environ 100 francs congolais (85 FC selon certaines sources) dès cette semaine, mais ce n'est pas tout.

Avant d'arriver à des changements quelque peu mineurs du prix du litre à la pompe, moins de 5 % selon certaines sources bien informées, il est prévu une plénière au sein de la Commission technique pour l'approbation du Rapport final sanctionnant ainsi la fin des travaux qui ont démarré le 5 septembre, en plein bras de fer entre le gouvernement central et les sociétés pétrolières sur l'opportunité de procéder à une actualisation. Depuis, la situation s'est quelque peu détendue, avec la décision des sociétés pétrolières de lever temporairement leur décision de ralentir les ventes pour éviter d'être à court de stocks. Le principe d'augmentation des prix aurait même bénéficié d'une unanimité des participants aux travaux de la Commission technique. Cette dernière doit envoyer à son tour le rapport final au

gouvernement pour approbation. Si la perspective d'une hausse du carburant se précise, celle-ci ne devrait pas dépasser un certain seuil (5 %) pour éviter les effets d'entraînement néfastes sur le reste de l'économie nationale déjà en situation très instable. Ces changements n'affecteront pas les tarifs du transport en commun à Kinshasa. Pour autant, les sociétés pétrolières espèrent faire monter davantage la barre pour arriver effectivement à un certain équilibre. Une source indépendante est allée plus loin en parlant de l'adoption en commission d'un système de paliers mensuels qui permettrait ainsi d'arriver à une augmentation plus importante, dépassant les 300 FC. La décision du gouvernement central est attendue.

L.E.

JUSTICE

Douze opposants acquittés après neuf mois de détention

Douze opposants congolais arrêtés pendant une manifestation contre le président Joseph Kabila ont été acquittés vendredi dernier à Goma, après neuf mois de détention dans cette ville de l'est de la République démocratique du Congo, a-t-on appris auprès de la défense.

«Le juge vient de les acquitter, ils sont libres de leurs mouvements et renvoyés de toute poursuite judiciaire», a déclaré à l'AFP Me Jean-Marie Kabengela, l'un de leurs avocats. Partisans du Rassemblement de l'opposition, onze hommes et une femme avaient été arrêtés le 19 décembre 2016 à Goma, capitale de la province du Nord-Kivu, alors qu'ils distribuaient des «cartons rouges» à adresser au président Kabila pour lui signifier la fin de son dernier mandat à la tête du pays. Les douze opposants, dont un député provincial, étaient poursuivis pour «outrage au chef de l'État» depuis le 21 décembre 2016 devant la Cour d'appel de Goma.

Le Rassemblement regroupe la majeure partie de l'opposition congolaise. Son chef, Félix Tshisekedi a dernière-

ment appelé à l'unité» des forces anti-Kabila afin de pousser le chef de l'État à abandonner le pouvoir d'ici à la fin 2017, rejetant l'idée de toute négociation avec le pouvoir.

Âgé de 46 ans, M. Kabila est au pouvoir depuis 2001, son mandat a expiré le 20 décembre dernier et la Constitution lui interdit de se représenter. Le 19 décembre 2016, Kinshasa et plusieurs villes du pays dont Goma avaient été le théâtre d'affrontements meurtriers entre les forces de l'ordre et des jeunes opposants. La RDC est plongée dans une crise politique liée au maintien au pouvoir de M. Kabila. Depuis septembre 2016, les manifestations d'opposants et militants de la société civile contre le pouvoir sont interdites ou réprimées. Des élections doivent avoir lieu d'ici à fin 2017, aux termes d'un accord pouvoir-opposition, mais le recensement des électeurs dans deux provinces du centre (Kasaï), dernière étape avant la publication d'un calendrier électoral en RDC, n'a pas encore commencé.

AFP

DRAME

Vingt-cinq morts et cinquante-sept blessés dans un accident de la route

Vingt-cinq personnes ont été tuées et 57 blessées dimanche lorsqu'un bus de transport en commun s'est renversé sur une route du Bandundu, dans le sud-ouest de la République démocratique du Congo, selon un bilan officiel.

L'accident survenu sur la route nationale n°1 a fait «25 morts et 57 blessés graves», selon un bilan officiel donné dans la soirée à la télévision publique, relevant le bilan du nombre de morts. Auparavant, Léonard

congolaise qui partait de Kikwit pour Kinshasa.

Un correspondant de l'AFP arrivé sur les lieux quelques instants plus tard avait affirmé avoir vu des corps inertes par terre alors que d'autres étaient encore coincés sous le véhicule. Des dizaines des blessés se trouvaient également sur la chaussée et plusieurs d'entre eux saignaient abondamment, selon ce journaliste.

Les blessés ont été évacués vers un hôpital public de

donné que la pharmacie est sans médicaments, la prise en charge des accidentés pose problème», a expliqué à l'AFP le Dr Guy Kilundu médecin traitant à l'hôpital de référence de Kikwit. «L'excès de vitesse» et «l'ivresse» du chauffeur qui est mort sur le champ seraient à l'origine de l'accident, selon les témoignages des survivants, recueillis par l'AFP. Les accidents sur les routes congolaises sont souvent meurtriers. Vendredi, 11 personnes ont été tuées lorsqu'un camion de transport



Une vue du lieu de l'accident

Mutangu, maire de Kikwit, avait fait état auprès de l'AFP de «13 morts et 64 blessés» dans l'accident d'un bus d'une société

Kikwit, grande ville située à 20 km du lieu du drame. «Nous sommes débordés par rapport au nombre des blessés, étant

de marchandises s'est renversé sur une route du Kasaï, dans le centre du pays.

AFP

ARTS SCÉNIQUES

Les membres de l'ITI intronisés dans la ville océane

Les membres des organes du Centre national de l'Institut international du théâtre (ITI) ont été intronisés, le 9 septembre, à Pointe-Noire en présence de Fabien Obongo, directeur départemental des Arts et des Lettres de Pointe-Noire. Peu avant cette activité, Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah, le président du Centre Congo Brazza de l'ITI a rendu publics les grands acquis du 35^e congrès mondial de l'ITI, qui a eu lieu du 17 au 22 juillet dernier à Ségovia en Espagne.

Élus le 10 juin, les membres des organes du Centre national de l'ITI ont été présentés officiellement devant les autorités, les artistes et le public. Ce bureau de dix membres est dirigé par Yvon Wilfride Lewa-let Mandah qui a pour 1er vice-président chargé de la mobilisation nationale, Alphonse Mafoua. Le 2^e vice-président chargé de la mobilisation de la diaspora est Habib Wenceslas Moukouama. Jean-Léopold Ngoulou dit Ngoujel 1^{er} est le secrétaire général. Les autres instances sont : le chargé à la communication, Christian Moukouari; le chargé des finances, Michelle Carine Bayamboudila; le chargé du social et de la promotion de la gent féminine, Gerdie Desyland Ngouinda. La commission de contrôle et d'évaluation est dirigée

par Georges Mavouba Sokate secondé par le vice-président, Paul Mariel Kibakidi Lozario Leho avec comme membre Borgeois Gueimpen Etou. En les félicitant, Fabien Obongo a demandé aux membres de ce bureau de porter haut le flambeau des arts de la scène au Congo et partout ailleurs.

Yvon Wilfried Lewa-let Mandah, qui a représenté le Congo lors du congrès de l'ITI en Espagne a rendu publiques ses notes de voyages de retour de cette réunion internationale qui a regroupé plus de 600 délégués venus du monde entier.

« Au cours du congrès, les statuts de l'ITI ont été amendés. Cette organisation englobe désormais tous les arts de la scène y compris la musique. Le sigle en français ITI a fait place au seul sigle



Les membres du bureau de l'ITI crédit photo «Adiac»

en anglais IIT. La grande satisfaction pour nous Congolais est que parmi les projets internationaux, l'ITI a adopté au profit du Centre du Congo le jeu concours Ngoujel 1er sans toutefois donner son engagement financier », a-t-il dit. Plusieurs spectacles de

théâtre, de danse et de musique ont été donnés par des troupes, ballets et compagnies de quelques centres de l'ITI venus des cinq continents au cours de cette réunion.

Les délégués ont également suivi et participé jour après jour aux tables rondes,

conférences, ateliers organisés par les réseaux, forums et groupes de travail. Signalons que l'ITI est la plus grande organisation mondiale des arts de spectacle fondée en 1948 par des experts en danse et en théâtre ainsi que l'Unesco.

Hervé Brice Mampouya

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Savouir-N'Gouesso
Brazzaville - République du Congo
logiciel.lesdepechesdebrazzaville.fr



ÉDUCATION

La rentrée scolaire en septembre ou octobre ?

Tout Ponténégrin qui est passé lundi par les avenues de la Base et Mpemba respectivement aux quartiers la Base et KM4 pour se rendre au centre-ville pouvait bien constater le port de la tenue scolaire par des écoliers et voire certaines écoles qui ont bel et bien ouvert leurs portes.

Ces écoles foulent au pied la mesure gouvernementale qui fixe pour le 2 octobre prochain la date officielle de la rentrée scolaire. Cette rentrée scolaire a deux vitesses crée des frustrations chez de nombreux parents d'élèves qui ont leurs enfants soit à l'école publique soit à l'école privée. Ces parents quand ils sont abordés pensent que seul l'État est capable d'arrêter ce genre de chose. « Nous ne comprenons rien du tout. Ou c'est l'État qui a autorisé à ces écoles de commencer avant d'autres, ou ce sont des promoteurs de ces écoles qui foulent au pied la mesure gouvernementale. Encore que ces

écoles exigent aux parents de payer déjà les frais d'inscription et d'écolage du dernier mois. Donc, elles auront un mois de scolarité de plus sur les autres. Notre souhait est de voir l'État intervenir sans plus tarder pour mettre fin à ce désordre », s'est indigné un parent d'élève.

Des écoles qui agissent ainsi se cachent derrière, semble-t-il, le système scolaire français. Une source proche des services nationaux de l'enseignement révèle que le nombre d'écoles privées qui sont dans ce système ne dépasse pas cinq au Congo. Mais elles sont plus de cinq seulement dans la ville océane qui ont déjà démarré avec les enseignements. Et pour éviter de se faire distinguer, certains responsables de ces écoles demandent aux parents de dire à leurs enfants de ne pas mettre les uniformes scolaires jusqu'au mois d'octobre. Notons que cette rentrée scolaire a deux vitesses dans certaines villes du



Une vue des écoliers en classe dans une école publique

pays, en l'occurrence celle de Pointe-Noire, vient de mettre à nu cette espèce d'anarchie qui ne

s'arrête pas dans l'enseignement privé. Car en plus de ce fait, il y a certainement d'autres problèmes

que l'État est appelé à vite corriger dans ces écoles.

Faustin Akono

NZANGO

Les Épouses agents Coraf et ASP s'affronteront en finale de la Coupe de la ville

La finale de la première édition de la Coupe de Nzango de la ville de Pointe-Noire se jouera le 25 octobre entre les Épouses agents Coraf et l'ASP à l'occasion des 95 ans de la ville océane.

Fort de l'enjeu de la rencontre, les deux équipes finalistes de la première édition de la Coupe de la ville sont toutes déterminées à remporter la palme d'or de cette compétition, organisée cette saison par la Ligue de Nzango conjointement avec le championnat départemental de la discipline. À cette même occasion, la Ligue remettra les récompenses aux meilleures équipes et les meilleures joueuses de la saison 2016-2017. Cette cérémonie de remise de trophées aura lieu en présence des autorités locales.

À cet effet, les capitaines des deux équipes ont promis réaliser de belles prestations. « On avait la foi depuis le départ d'embrasser le premier trophée de la coupe de la ville, notre



Épouses agents Coraf «Adiac»

rêve va se réaliser nous continuons à croire. La saison était tellement

longue, on a connu des hauts et des bas, mais nous devons la clôturer en beauté », a indiqué Beaunheur Matsieto, capitaine de l'ASP.

De son côté, Flora Kitsoukou, capitaine de l'équipe, Épouses agents Coraf, championne du Congo depuis 2009, caresse l'ambition d'arracher aussi le premier trophée de la ville de Pointe-Noire. « La clé de notre performance, ce sont les entraînements. Nous avons mouillé le maillot à fond pour atteindre la finale, nous lutterons jusqu'au bout. Je demande à mes coéquipières de garder la tête haute car après avoir manqué le titre du championnat départemental, nous devons nous reconforter avec le trophée de la ville », a-t-elle dit avant d'inviter ses supporters de faire confiance à leur équipe. Notons que, outre la finale, les Femmes déléguées et le Port Autonome s'affronteront en petite finale de la coupe de la ville.

Charlem Léa Legnoki

ASP «Adiac»

IFC

Le Bibliobus reprend ses activités de lecture

L'équipe de la médiathèque de l'Institut français du Congo (IFC) a décidé de mettre les roues du Bibliobus en route pour aller à la rencontre des jeunes dans leurs différents quartiers.

Cette équipe ira le 13 septembre à Vindoulou pour permettre aux jeunes de cette partie de la ville d'avoir accès à la lecture et aux cultures du monde à travers le livre.

L'aventure Bibliobus se poursuit dans la ville de Pointe-Noire après une période de trêve qui a duré plus d'un mois. Le goût de la lecture renaît de nouveau chez les jeunes et enfants qui ont vu leur Bibliobus reprendre sa route dans l'objectif de rendre le livre plus accessible. En effet, depuis un certain temps, la ville de Pointe-Noire a vu sa population grandir, pourtant la lecture publique n'y a pas encore trouvé la place qui lui revient, ceci à cause d'une absence quasi totale de bibliothèques de quartiers et de tout système permettant une quelconque circulation d'ouvrages d'un quartier à l'autre. Pour combler ce vide, l'IFC a lancé en 2016 son Bibliobus qui est une bibliothèque itinérante. L'idée était de sortir la bibliothèque de ses murs et d'aller à la rencontre du public dans le but de rendre le livre accessible à tous. Aujourd'hui, ce Bibliobus sillonne tous les quartiers de la ville de Pointe-Noire, ne bénéficiant pas d'une bibliothèque. Une politique qui a été approuvée par la population de cette ville. Le 13 septembre, près de 300 ouvrages seront disponibles destinés aux enfants et jeunes de Vindoulou à l'espace Kimpélé. En allant à leur rencontre dans leurs lieux de vie, l'IFC leur propose non seulement un espace convivial pour la détente mais leur permet également d'avoir accès aux livres et à une ouverture aux cultures du monde à travers le livre. Notons que le Bibliobus apporte non seulement la lecture à domicile mais il constitue également un lieu de plaisir et de partage idéal pour répondre au concept de cohésion sociale. Le 15 septembre ce Bibliobus sera à Tchimbamba dans l'Éco-centre de l'association Rénatura, les 20 et 22 septembre à Sifoumou et à Mbota.

Hugues Prosper Mabonzo



CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Le match AC Léopards-AS Otoho prend l'allure d'une finale

L'Athlétic club Léopards de Dolisie affronte, le jeudi à Madingou, l'AS Otoho dans un match remis de la 27e journée qui peut être considéré comme une finale.

Lentement mais sûrement, on s'achemine vers le dénouement du championnat national d'élite direct Ligue 1. Ce dénouement pourrait se faire à deux journées de la fin de la compétition à l'issue du match qui mettra aux prises le leader à son dauphin. Et ce, grâce à la position des Fauves du Niari. Les hommes de Rémy Ayayos Ikounga pourraient réaliser leur deuxième doublé historique (Coupe du Congo+ championnat) s'ils remportent ce match capital. En cas de leur succès, l'écart entre les deux formations passera à six points et un seul petit lors de leur deux derniers respectivement face à Patronage Sainte-Anne et Nico-Nicoyé suffira pour que les Léopards de Dolisie rem-



AC Léopards et AS Otoho joueront pour le titre le jeudi à Madingou/Adiac

portent leur quatrième titre national après 2012, 2013, 2016. Les titres de 2014 et 2015 n'ont pas été attribués à cause de l'arrêt du championnat après la phase aller.

Avec trois points de retard sur l'AC Léopards, les protégés de Raoul Ominga sont condamnés à l'emporter pour garder intactes leurs chances. Car même un match nul ne les arrange

pas. Une seule victoire du leader pendant ses deux derniers matches du championnat permettra aux Léopards de faire la différence au nombre de buts marqués pour soulever le pres-

tigieux trophée. Le dimanche à Madingou, les Fauves du Niari ont peut-être démontré à leurs adversaires qu'ils ne se loupent pas deux fois de suite. Après leur défaite (0-2) à Brazzaville face aux Aiglons, les Léopards de Dolisie ont définitivement enterré, le 10 septembre au stade de Madingou, les espoirs du Club athlétique renaissance aiglons en le dominant sur un score (de 3-2) en match en retard de la 21e journée.

Les Fauves du Niari comptent désormais 74 points. Ils maintiennent leur distance de trois points sur l'AS Otoho qui a battu au stade Marien Ngouabi d'Owando, la Jeunesse sportive de Poto-Poto (2-0) en match à rejouer de la 19e journée. Le premier acte de ce match, rappelons-le, s'était soldé par la victoire de JSP (3-1) avant qu'une faute technique fasse annuler l'exploit de la JSP à Owando.

James Golden Eloué

COUPE DES NATIONS DE PÉTANQUE

Les Diables rouges gagnent une médaille d'argent à Tunis



Les Diables rouges de Petanque/Adiac

Les Diables rouges ont été battus le samedi (13-14) en finale de la coupe des nations par le Benin, vice-champion du monde. Les Congolais quittent la Tunisie avec une médaille d'argent plus que qualification pour les championnats du monde prévus en 2018.

C'est dans les conditions difficiles que ces Diables rouges ont effectué le déplacement de Tunis pour y participer d'abord au championnat d'Afrique avant d'entamer la coupe des nations. Avec une ossature démembrée (sans réserves, ni encadreurs), les Congolais ont échoué aux championnats d'Afrique. Chabrol Binguila, champion sortant, a été même battu au

deuxième tour.

Reversés dans la coupe des nations, les Diables rouges ont pu saisir cette deuxième opportunité pour aller, cette fois, le plus loin possible. Ils terminent ainsi à la deuxième place, derrière le Bénin. Grâce à cette performance, la Féco-boule a confirmé ses acquis de l'olympiade écoulée.

Elle a toujours ramené au moins une médaille à chacune

de ses sorties. Ses athlètes ont ramené deux médailles (or et argent) aux championnats d'Afrique de la discipline au Tchad en 2015. L'un d'entre eux a gagné la médaille d'argent aux Jeux africains de Brazzaville. Les Diables rouges ont été classés 5e sur 48 pays pour leur première participation à la Coupe du monde de pétanque à Madagascar en décembre 2016, alors que la fédération avait préfinancé pour y participer. Avec plus de moyens, elle aurait peut-être pu faire mieux.

J.G.E.

TRANSFERTS

Thievy Bifouma quitte Osmanlispor pour Sivasspor

Après Ankara, depuis fin janvier, Thievy Bifouma pose son sac de sport à Sivas, située à 440 kilomètres à l'est de la capitale turque. L'international congolais de 25 ans quitte en effet Osmanlispor pour Sivasspor. Il y rejoint donc son compatriote Delvin Ndinga, arrivé la veille en provenance du Lokomotiv Moscou.

Si les modalités du transfert ne sont pas encore connues, Thievy Bifouma ne portera plus le maillot d'Osmanlispor, avec lequel il était lié jusqu'en juin 2020. Depuis son arrivée, fin janvier, Bifouma a disputé 22 matches pour 1 but, 1 passe décisive et 3 cartons jaunes.

Malgré ces statistiques décevantes, qui font suite à un passage raté à Bastia (2 buts en 15 matches joués), Sivasspor a misé sur l'international congolais en lui faisant signer un contrat d'un an. Un bail de courte durée, qui ne va pas aider le leader offensif des Diables rouges à trouver l'équilibre dans son parcours en club (5 clubs différents, Espanyol, Reims, Bastia, Osmanlispor et donc Sivasspor, depuis janvier 2016, dix depuis sa formation à Strasbourg).

Chez l'actuel 12^e du classement, Bifouma retrouvera Delvin Ndinga, mais aussi les Ivoiriens Arouna Koné et Cyriac Gohi Bi Zoro, le Ghanéen John Boye, le Nigérian Echiejile et l'Algérien Medjani. Ndinga et Bifouma ne sont pas les premiers Diables rouges à porter le maillot rouge et blanc de Sivasspor : entre janvier et août 2010, Lucien Aubey a pris part à 10 matches. Souhaitons au milieu et à l'attaquant une plus franche réussite qu'à l'ancien Toulousain.

Camille Delourme



Thievy Bifouma avec le maillot de Sivasspor, pour lequel il s'est engagé jusqu'en juin 2018 (DR)